

Association des propriétaires des Villas de l'Anse

Assemblée générale annuelle – 2024

ORDRE DU JOUR

Le vendredi 6 septembre 2024 à 19h00

Auditorium Des Tisserands, Magog

19h00 : 1. Ouverture de la réunion :

- Quorum et vérification des inscriptions ;
- Convocation et constatation de la régularité de l'avis de convocation / [Document 1.1](#) ;
- Nomination du président et du secrétaire d'assemblée - **Décision.**

19h05 : 2. Adoption de l'Ordre du jour /Document 2.1 – Décision

19h10 : 3. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) tenue le 25 août 2023 /[Document 3.1](#) – Décision

19h15 : 4. Rapport du Conseil d'administration (CA)

Le CA fera rapport de ses activités au cours de la dernière année, en termes de réalisations et d'enjeux à connaître par les membres.

Seront notamment présentés les éléments suivants :

- Résultats financiers pour l'exercice se terminant au 30 avril 2024 et le budget de l'année en cours 2024-25 / [Document 4.1](#) (A.44.1 du Règlement général (RG)) ;
- Plan de maintien des actifs (PMA) 2024/28 / [Document 4.2](#) (A.50.1 du RG) ;
- Changements à la grille tarifaire / [Document 9.1](#) ;
- Rapport du comité Architecture ;
- Changements proposés aux Règlements de l'Association / [Document 11.1](#) ;
- Démarches auprès du Domaine hydrique de l'État pour l'octroi de nouveaux baux hydriques pour les Marinas / [Document 4.3](#).

19h45 : 5. Période de questions des membres sur le précédent Rapport du CA

20h05 : 6. Les chemins du Domaine / [Document 6.1](#) – Décision

- Résultats et recommandations de l'analyse géotechnique ;
- Projet pilote et cadre financier ;
- Période de questions et commentaires ;
- Approbation du projet pilote.

21h00 : 7. Ratification des gestes et des résolutions du Conseil – Décision

21h05 : 8. Ratification des États financiers pour l'exercice se terminant au 30 avril 2024 / [Document 8.1](#) (A.47 du RG) – Décision

21h10 : 9. Ratification de la grille tarifaire applicable à compter du 7 septembre 2024 / [Document 9.1](#) (A.44.1 du RG) – Décision

21h15 : 10. Nomination d'une firme comptable externe pour l'examen des états financiers de la période se terminant le 30 avril 2025 (A.47 du RG) – Décision

21h20 : 11. Modifications aux Règlements de l'Association proposées par le CA / [Document 11.1](#) – Décision

21h25 : 12. Varia

**21h30 : 13. Nominations aux postes d'administrateur pour un mandat de 2 ans, de 2024 à 2026--
Décision**

- Présentation des postes à pourvoir et des candidatures reçues / [Document 13.1](#)
- Décision de nomination des administrateurs

21h35 : 14. Ordre du mérite

21h45 : 15. Levée de l'Assemblée

Le 14 août 2024